INFOCOMMUNE SEPTEMBRE 2013 N°110

Saint-Léger en Gaume



Faites du Miel
Dimanche
15 septembre 2013

30e anniversaire du Complexe sportif / Election de Miss Lac de Conchibois 2013

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







chauffage / sanitaire / ferronnerie
énergies solaires

JOSY GONRY
ets.gonry@skynet.be

RUE DES PAQUIS, 25c
6769 HOUDRIGNY
TEL. 063/57.96.44
FAX 063/57.16.07

Regifo Edition sprl

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ? Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
par téléphone : 071/74 01 37 ou par mail : info@regifo.be

www.regifo.be



R. G PNEUS
VENTE TOUTE MARQUE
MONTAGE /EQUILIBRAGE
DEPANNAGE

MEIX -LE-TIGE (6747)
rue de la place 13
+32 497/66.73.29
+32 63/40.00.60 (APRES 19H)
r.gpneus@hotmail.be

GOFFLOT REGIS

LA RENARDIÈRE
Entreprise de Formation par le Travail
Contactez l'E.F.T. La Renardière afin de suivre une formation par le travail en **BUCHERONNAGE - SCIERIE et MENUISERIE**
Trois lieux de formation : Bertrix - Virton - Izel

Zoning industriel
Rue des Prés la Mercire, 8
6880 BERTRIX
Tél. 061-41 33 51 - Fax 061-41 34 91
Site internet : www.larenardiere.be
E-mail : info@larenardiere.be

asbl

Fondateurs : †Michel DEVALET - Marc PIERAZZO
Avec le soutien du Ministère de la Région Wallonne

ALN LOCATION
www.alnlocation.be

POUR TOUS TRAVAUX : JARDINAGE, BOIS, TERRASSEMENT, BETON, NETTOYAGE, CAROTTAGE...

VENTE REMORQUE, BENNES...

Hamawé Tél : 063 388 011
2 kms après le village d'Ethe direction St Léger

Cédric et Brigitte
Bressart-Goosse

Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs



ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - **6760 ETHE**
Tél. 063/577 163 0495/505 382

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 à Fosses-la-Ville
Tél.: 071 / 740 137 - Fax: 071 / 711 576
www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

Votre conseiller en communication,
M. Roland CROSSET
087 26 78 86 (le soir)

Table des matières

Le mot du Bourgmestre 3
Vie communale 3
Heures d'ouverture de la Maison Communale 3
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 3
L'agent constatateur « environnemental » 4
Environnement 5
Ca bouge au parc à conteneurs 5
Vie sociale 5
Une famille « de valeurs » 5
Etincelle d'Argent 6
Funérailles laïques 6
Excursion des Aînés à Thuin 7
Mise en place du CCCA 7
Visa pour l'Emploi 7
Vie culturelle 8
Pointculture - Médiathèque 8
Cours de musique 8
Audition à l'Institut de Musique de St Léger 9
Vie sportive 17
Nouvelle discipline 17
Cyclisme 17
Mise à l'honneur 17
Tennis et Médecins sans Frontières 18
Je cours pour ma forme 18
Tournoi communal de football 19
Vie touristique 19
Chambres d'hôtes labellisées ! 19
Abeille de Cristal 19
Faites du Miel 20
Petite enfance, jeunesse et enseignement 21
CEB 21
Ecole communale de Châtillon, cycle 5-8 ans 21
Patro Saint-Léger 22
Province de Luxembourg 22
Nos joies, nos peines 23
Chronique léodégarienne 23

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

Cette année, notre complexe sportif fête ses 30 ans d'existence et n'a pas une ride, au contraire, je dirai qu'il rajeunit !

Dirigé par une équipe très dynamique, celle-ci veille au jour le jour à offrir un cadre propre et accueillant afin de permettre à nos jeunes et moins jeunes de pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions.

Ce travail de tous les jours a été reconnu par l'obtention, pour la 3e année consécutive, du label « pavillon bleu ».

Les organisations qui s'y déroulent contribuent également à donner une bonne image de marque à notre commune.

Je terminerai en félicitant chaleureusement les personnes qui œuvrent, souvent dans l'ombre, à la bonne marche de notre Complexe sportif.

Je vous souhaite une bonne lecture
Alain RONGVAUX, votre Bourgmestre

VIE COMMUNALE



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT	
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT					
DIMANCHE										



Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Les réservations seront faites auprès de Madame Katleen SOBLET, trésorière de l'ASBL Centre sportif et culturel de Saint-Léger, en journée, de 12h30 à 16h30, du lundi au vendredi,

- par téléphone au 063/58.99.28
- par mail : katleen.soblet@publilink.be.

Vous pouvez également contacter l'Administration communale au n° 063/23.92.94.

Halte aux incivilités !



- L'abandon de menus déchets (canettes, mégots, emballage divers etc.) sur la voie publique est un acte incivique et de mauvaise éducation qui contribue à polluer nos beaux paysages
- Les dépôts sauvages de déchets ménagers ou encombrants polluent les sols, les cours d'eau et dégradent le paysage. Ils font perdre beaucoup de temps et d'argent à la commune et au personnel communal qui est obligé de les évacuer afin de garder le paysage propre et d'éviter l'effet boule de neige.
- Stop à l'incinération de déchets, préservons notre santé et celle de nos voisins. Brûler ses déchets dégage des fumées toxiques polluantes et irritantes. Les dioxines produites polluent les sols et entrent dans la chaine alimentaire en retombant dans les potagers.
- Les déchets verts peuvent également constituer une source de pollution quand ils sont brûlés ou quand ils sont déversés dans la nature ou les cours d'eau. Ainsi, les tontes de pelouse menacent la stabilité des berges, provoque l'eutrophisation des cours d'eau, favorisent l'apparition d'orties et liserons et entrainent des barrages qui empêchent le bon écoulement des eaux.

Un agent constatateur à Saint-Léger

Comme une multitude d'autres communes, Saint-Léger doit faire face à la lourde problématique des incivilités environnementales, fléau récurrent et même croissant de ce début de 21e siècle. La Commune de Saint-Léger a procédé à la désignation d'un agent constatateur. **L'agent constatateur est chargé de chercher, constater, poursuivre et réprimer les infractions en matière d'environnement. Pour cette matière, il possède les mêmes compétences qu'un agent de police judiciaire.**

Concrètement, qu'est-ce que cela change ?

Un jet de canette ou de mégot par la fenêtre d'une voiture, une déjection canine laissée sur un trottoir par le maître du chien… Ces attitudes sont devenues banales pour certaines personnes.
Dès à présent, ces actes, accomplis en toute impunité par des individus peu scrupuleux (« Ce n'est jamais qu'un petit papier ou un bête mégot »), sont réprimés avec sévérité.
Jugez plutôt .

- Un mégot, un papier, une canette ou un chewing-gum jeté en rue : **50 €** (via la proposition d'une transaction avec perception immédiate)
- Abandon d'une déjection canine : **50 €** (perception immédiate)

Mais aussi...

- Incinération de déchets ménagers : **150 €** (perception immédiate)
- Abandon d'un sac poubelle : **150 €** (perception immédiate)

Même si l'objectif n'est pas de sanctionner pour sanctionner, la lutte contre les pollueurs se durcit grâce à l'action de cet agent. Il faut bien se rendre compte que l'homme de la société actuelle est tel que, bien souvent, il faut « toucher à son portefeuille » pour qu'il modifie son comportement.
Le nettoyage des sites pollués engendre des coûts élevés pour la collectivité. Cela ponctionne le budget communal et restreint donc d'autres actions destinées à améliorer votre cadre de vie (plantations, aménagements...). **Nous comptons donc sur chacun pour adopter (ou conserver) une attitude citoyenne qui nous permettra de garder un cadre de vie agréable. C'est une question de respect mutuel.**

Vous êtes sensible à la propreté de votre commune ?

Nous ne pouvons être partout tout le temps. Votre aide nous est donc précieuse. Si vous remarquez un dépôt, prenez contact sans tarder avec l'agent constatateur afin que les déchets puissent être rapidement évacués et les pollueurs poursuivis s'ils sont identifiés.

Coordonnées de l'agent constatateur :

M. Didier DEPIENNE
Tél : 0474 93 93 73
Mail : **didier.depienne@publilink.be**
Bureau : Administration communale de Saint-Léger
Rue du Château, 19 – 6747 Saint-Léger





ENVIRONNEMENT



Ça bouge au parc à conteneurs !

Le 21 septembre, « Remorque bâchée, nature préservée ! »

Conduire ses déchets au parc avec une remorque n'est pas sans risques. S'ils sont mal arrimés, les déchets peuvent s'envoler dans la nature alors que l'objectif est qu'ils rejoignent leur filière de recyclage. Au niveau de la sécurité routière, ils représentent également un danger pour les autres usagers.

Cette année, dans le cadre des actions Pure Province, la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg et l'AIVE lancent l'opération « Remorque bâchée, nature préservée ». Le samedi 21 septembre, des filets pour le bâchage des remorques seront distribués gratuitement dans les parcs à conteneurs (dans la limite des stocks disponibles). Et pour féliciter les citoyens déjà équipés, un concours sera organisé afin de gagner des bons d'achat dans les commerces locaux. Plus d'informations sur **www.pureprovince.be**.

Le 19 octobre, c'est la collecte des jouets.

La collecte des jouets aura lieu le samedi 19 octobre dans les parcs à conteneurs de l'AIVE. Une action de solidarité qui se répète tous les automnes. Pour des raisons d'hygiène et de respect pour l'environnement, les peluches et les jouets fonctionnant avec des piles ne sont pas acceptés. Par contre, sont les bienvenus des livres, des bandes dessinées, des CD, K7 et DVD, des jouets en bois, des jeux de société, des puzzles (complets !), des petites voitures, camions, garages, des poupées, des jeux de construction ou d'autres jouets facilement lavables.

Au travers de cette collecte, l'AIVE nous rappelle que l'on peut donner directement à différents organismes, et cela toute au long de l'année, des objets encore en bon état (jouets, matériel de puériculture, vêtements, chaussures, mobilier, …). Écoles, accueils extrascolaires, associations caritatives, CPAS, Maisons Croix-Rouge, … sont régulièrement preneurs. **www.aive.be**

Du 1er au 31 octobre, c'est le Mois de la Grande Collecte !

Les huiles et graisses de friture usagées ne peuvent pas être jetées dans les éviers, ni dans les toilettes, ni dans les égouts, ni dans les poubelles, ni dans la nature, … La seule filière est le parc à conteneurs. Que deviennent-elles après recyclage ? La grande majorité (98 % !) est transformée en biocarburant de 2ème génération.

Du 1er au 31 octobre, Valorfrit et l'AIVE organisent le Mois de la Grande Collecte. En rapportant vos huiles et graisses de friture usagées au parc à conteneurs, vous pourrez participer à un concours et être peut-être l'heureux gagnant de l'un des cinq vols pour 2 personnes à destination de New York à bord d'un avion volant au biocarburant ! Vous recevrez également, par litre déposé, un bon de réduction de 0,50 € sur votre prochain achat d'huile ou de graisse. Et enfin, pour sensibiliser les jeunes, un supplément du Journal des Enfants sera consacré aux huiles et graisses de friture et un concours organisé. A gagner : une excursion en bus d'une journée pour leur classe à Bruges avec visite guidée de la ville et du Musée de la frite !
www.valorfrit.be – **www.aive.be**

AIVE,
drève de l'arc-en-ciel, 98
6700 Arlon.
063 231 811
dechets@idelux-aive.be
www.aive.be
www.facebook.com/intercommunaleAIVE.

VIE SOCIALE



Une famille « de valeurs »

Aujourd'hui, le monde agricole, à l'instar de l'ensemble des secteurs d'activités, vit une évolution importante. Les enjeux de l'agriculture sont essentiels pour l'ensemble des citoyens. D'abord, parce qu'il s'agit de notre indépendance alimentaire et de la qualité de vie liée à la consommation d'une nourriture suffisante et contribuant à la santé. Ensuite, parce que l'évolution du métier d'agriculteur fournit matière à réflexion pour chaque destin de citoyen.

Parce L'agriculture est un secteur économique stratégique et que ceux qui y évoluent le plus vivement sont appelés à se distinguer, la Foire de Libramont, en collaboration avec ses partenaires attribue chaque année les prix « Agriculteurs de valeurs ». Cet événement a pour but de distinguer des agriculteurs et de mettre en lumière leurs parcours, leurs expériences, leurs vécus. Mais le choix est aussi motivé par les valeurs qui conduisent la démarche de ces agriculteurs.

Au terme de leur sélection par un jury composé de représentants du monde de l'entreprise, des médias, du domaine scientifique, des institutions, six agriculteurs ont reçu la récompense « Agriculteurs de valeurs ».

Lors de la Foire de Libramont 2013, la famille de Dominique BILOCQ de Châtillon a reçu l'un des 6 prix « *Agriculteur de valeurs* ».

>> suite page 6

Installés depuis le début des années 1980 à Châtillon, **Dominique BILOCQ et son épouse Geneviève** sont à la tête d'une exploitation agricole. Au fil des années, leur exploitation s'est agrandie pour s'adapter aux conditions du métier. Président de la régionale gaumaise de la Fédération Wallonne d'Agriculture et membre du conseil d'administration de la Laiterie des Ardennes, Dominique est un grand défenseur de son métier. Pour lui, l'engagement, l'implication des agriculteurs dans la Fédération ou autres mouvements est primordiale pour faire avancer les choses, pour défendre leur quotidien et la qualité de leur travail.

C'était un rêve pour Dominique et sa femme de créer une exploitation agricole. Leur rêve est réalisé. Et il est certain qu'ils aideront leur fils, **Jérôme**, à en faire de même puisqu'il est en bonne voie pour reprendre l'entreprise familiale.

Cette exploitation, ce travail au quotidien, c'est une histoire de famille !

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

Vidéo sur **http://www.tvlux.be/video/chatillon-portrait-de-la-ferme-bilocq_13953.html**



Étincelle d'Argent

Arnaud, le soudeur qui fait des étincelles internationales



Arnaud SIMONET, qui vient de terminer avec fruit sa 7e année professionnelle à l'institut des Arts et Métiers de Pierrard (Virton), a terminé 2e à un concours de soudure.

À vingt ans, Arnaud SIMONET, de Châtillon, vient de remporter **« l'Étincelle d'argent »**, le deuxième prix du concours de soudure organisé par Technifutur. Basé à Seraing, près de Liège.

Le 25 mai dernier, le jeune Gaumais a décroché dans ce cadre un brevet sectoriel de métallier soudeur avec **la plus grande distinction**. En plus de sa récompense argentée et de son brevet avec mention, Arnaud SIMONET détient maintenant un ***« Diploma of International Fillet Welder »***, un diplôme international, de surcroît effectivement reconnu dans le monde entier.

« Avant de commencer le concours organisé par Technifutur, explique le jeune diplômé, j'espérais être classé dans les vingt premiers. Donc, je suis très heureux de ma deuxième place ».

Et cette récompense fraîchement acquise, que le jeune soudeur a portée sur son CV, n'a guère tardé à faire forte impression dans les milieux professionnels. Arnaud SIMONET vient tout juste de trouver du travail dans la tuyauterie industrielle au Grand-Duché. Arnaud n'a pas fini de faire des étincelles.

Funérailles laïques – Centre d'Action Laïque/Luxembourg

Toutes les cultures célèbrent les moments importants de vie par des rites de passage. La laïcité n'échappe pas à cette règle ; elle aussi propose une série de cérémonies qui vont marquer la naissance par une cérémonie de parrainage laïque, le passage de l'enfance à l'adolescence parla Fête de la Jeunesse laïque, le mariage par une cérémonie de mariage laïque et la mort par les funérailles laïques.

Les cérémonies de funérailles laïques permettent aux proches d'avoir une pensée particulière pour la personne avec laquelle ils ont partagé une partie de vie ou même toute une vie. Elles sont construites autour de la perte et du changement, du vivant au mort, d'une vie sans l'autre en toute humanité. Elles doivent permettre aux émotions douloureuses d'être exprimées dignement. Pour la famille, les amis, il faut désormais accepter et l'inscrire dans son chemin de vie. C'est le début du deuil qui permettra à la souffrance de prendre une place constructive dans l'existence.

Ce que le **Cal/Luxembourg** vous propose, c'est un accompagnement. Dans le désarroi des premiers instants, nous pouvons être là pour organiser avec vous une cérémonie qui sera le reflet de la personnalité du défunt et de ses proches. Après la cérémonie, si vous en ressentez le besoin, nous restons à votre disposition pour vous soutenir dans ce moment difficile et dans votre deuil.

La Commune de Saint-Léger a décidé de mettre une salle à disposition du CAL/Luxembourg pour l'organisation des funérailles laïques.

Pour tout renseignement :

Centre d'action laïque/Luxembourg
Rue Godefroid Kurth, 11 - 6700 Arlon
Les Dominos, rue Croix-le-Maire 2 - 6760 Virton
063/23.05.00

Isabelle RENSON
Coordinatrice du Relais d'Arlon et de Virton
GSM : 0497/08.20.00
coordination.arlon@cal-luxembourg.be

Excursion des Aînés à Thuin

C'est dans la joie et la bonne humeur que l'excursion annuelle des aînés a eu lieu ce 3 juillet dans la belle ville de Thuin. Les nombreux participants ont pu admirer, malgré le temps maussade du matin, les jardins suspendus classés patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO.

La journée s'est poursuivie par la visite du Musée du Tram et une balade dans de vieux wagons, ce qui a rappelé de bons souvenirs à certains, du temps où le tram passait dans notre commune.

Après un bon repas pris à la Distillerie de Biercée, le beau temps revenu, nos seniors ont pu apprécier un bon verre de bière et ont pu accomplir une rapide visite de la brasserie.

Le retour fut agrémenté d'un souper dansant à Bastogne où l'on a remarqué que l'eau était plus précieuse que le vin ! Comprenne qui pourra !

L'ambiance de la journée fut très conviviale.







Mise en place du CCCA

Le Conseil communal a décidé la mise en place prochaine du Conseil Consultatif Communal des Aînés.
Vous trouverez bientôt toutes les informations pratiques sur le site de la Commune : **www.saint-leger.be**.

Visa pour l'Emploi

Séances d'information le 18 juin à 14h

« Visa pour l'Emploi » à Arlon : une formation d'orientation professionnelle pour les femmes

Besoin de reprendre confiance en vous, de découvrir vos compétences et de trouver une orientation professionnelle qui vous corresponde ? Envie de prendre ou de reprendre le chemin du travail tout en étant soutenue dans vos démarches par d'autres femmes et une équipe pédagogique à votre écoute ? Alors n'hésitez pas à rejoindre la formation « Visa pour l'Emploi » !

A partir d'octobre/novembre à Arlon, un groupe de femmes de tous âges, de tous horizons va embarquer dans cette formation de 8 mois. Au programme : un module pour vous aider à construire votre projet personnel et professionnel, des modules de confiance en soi, de communication, de gestion de conflits, de techniques de recherche active d'emploi, d'initiation à l'informatique, de remise à niveau en français et maths, des stages en entreprises…

« Grâce à la formation, je me sens épanouie, j'ai repris confiance en moi », explique une ancienne participante. « Je me suis sentie soutenue par l'équipe qui est là pour nous booster ! Mon stage en crèche a confirmé la voie dans laquelle je m'engageais : la petite enfance ».

Venez nous rencontrer le mardi 18 juin à 14h lors d'une séance d'information. Nous vous donnons rendez-vous dans les bureaux de notre ASBL au 41, rue des Déportés, 6700 Arlon.

Informations et conditions d'accès :

ASBL Mode d'Emploi - 063/23.23.87 – 0497/29.36.63 - **modedemploi-luxembourg@viefeminine.be** – Horaires et congés scolaires – 1 euro brut par heure de formation suivie – Remboursement des frais de déplacement – En collaboration avec Le Forem



PointCulture – Médiathèque

La Médiathèque se fait PointCulture



La Médiathèque élargit ses horizons : au-delà des missions de prêt de médias qui, bien sûr demeurent, la Médiathèque, dénommée désormais PointCulture, est appelée à devenir, pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, une plateforme de la culture et des arts dans tous les domaines. En nouant des partenariats avec les acteurs culturels locaux, PointCulture visera encore davantage à favoriser l'accès à la culture pour tous : rendez-vous, rencontres, événements… feront désormais des différents PointCulture des lieux vivants et stimulants, destinés à satisfaire votre curiosité !

Dans votre province, PointCulture concevra à partir de septembre des animations destinées au public scolaire, en lien avec les enseignants.

Et dans tout le réseau, la saison thématique se poursuit : de septembre à juin, nous vous invitons à vous laisser surprendre par Insolutherie, qui vous fera découvrir les instruments de musique comme vous ne les avez jamais imaginés, avant de plonger dans le tourbillon de l'hybridation et d'embarquer sur les méandres du Danube.

Pour découvrir le programme, rendez-vous dans votre PointCulture mobile 2 !

Il stationne à Saint-Léger

Rue de Virton
(Hall omnisports) ou, si occupée :
rue du Vieux Moulin,

chaque vendredi de 14h45 à 15h45



Téléphone : 061 22 43 20 – le mardi de 10h00 à 16h00
Courriel : **discobus2@lamediatheque.be**
Blog : **discobus2.wordpress.com**
Facebook : **discobus-deux Luxembourg**
Site : **www.pointculture.be**

Au plaisir de votre prochaine visite !
PointCulture : tout ici s'ouvre en tous sens !

Un service soutenu par votre administration communale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Loterie Nationale

Cours de musique

Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger



De Mozart à Lady Gaga, la musique s'apprend à tout âge !

Envie de découvrir et de jouer… Nous sommes là pour vous

Nous proposons des cours de solfège liés à des cours d'instrument pour une mise en application directe de la théorie à la pratique.

Solfège

- Cours de solfège 1ère année
- Éveil musical
- Cours en groupe

Instruments

- Professeurs diplômés
- Instruments mis à disposition
- Cours individuels



Répétitions chaque samedi dès 20h00
Pour nous rencontrer,
n'hésitez pas à nous contacter

Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger
Cercle Saint-Louis
Rue du Château, 1 - 6747 Saint – Léger

Clément BRESSARD 0495/69 66 59
Henriette PECHON 0476/31 47 40

harmonie.saint.leger@gmail.com

www.hrsc.be

Nouveau dans la commune cette année !
Cours du soir de solfège pour adultes (dès 15 ans)

- Les cours se donneront les mardis 19h30 ou les jeudis 19h30, selon la demande des inscrits.
- Formation d'1 an avec professeurs qualifiés.
- La pratique de l'instrument commence après 6 mois de solfège.

Inscriptions : Clément BRESSARD 0495/69 66 59
Jonathan DÉVIÈRE 0478 69 60 71

« Les Diapasons » de Meix-le-Tige

Pour tout renseignement, merci de prendre contact avec :

- **Anthony COLLARD : 063/235184**
- **Michel GUIOT : 063/445921**
- **Kevin BILOCQ : 0497/942719**
- **Paul PONCELET, Président**

Institut de Musique de la Fanfare Communale de Saint-Léger

Locaux : Asbl. La Fanfare Communale, rue G. Kurth, 16, 6747 Saint-Léger
Adresse email : **fcinstitut@gmail.com**

Saint-Léger, année académique 2014/2014

L'INSTITUT DE MUSIQUE de SAINT-LEGER va entamer sa 21e année d'existence avec, nous l'espérons, un nombre important de nouveaux élèves et futurs musiciens.

Les organisateurs se tiennent à la disposition des personnes **JEUNES** ou **MOINS JEUNES** qui voudraient rejoindre l'Institut de Musique.

Pour vous renseigner et/ou vous inscrire : Rendez-vous

le vendredi 06 septembre 2013 de 18h30 à 19h30

le samedi 07 septembre 2013 de 10h30 à 11h30

à la Salle de la FANFARE COMMUNALE, Place du Trûche, rue G. Kurth, n°16 à 6747 SAINT-LEGER.

Les cours proposés :

- Initiation à la musique (dès l'âge de 5 ans),
- Solfège et théorie de la musique (dès l'âge de 6/7 ans),
- Pratique d'un instrument :
 Bois (clarinette, saxophone, flûte…),
 Cuivre (trompette, bugle, tuba, trombone…),
 Percussions.

Il faut un minimum de 4 élèves par cours pour que celui-ci soit organisé.

Pour le solfège, nous organisons un cours spécial pour les adultes qui le désirent (ce cours particulier est accéléré et a pour but de permettre de jouer d'un instrument après quelques mois et de rejoindre la société musicale le plus vite possible…)

L'INSTITUT DE MUSIQUE met à disposition l'instrument joué au sein de la société.

Vous pouvez également obtenir des renseignements et vous inscrire en téléphonant à :

- Patricia PONCELET : 0474 / 75 47 27 & 063 / 42 23 12
- Myriam LOUTSCH : **fcinstitut@gmail.com**
- Roland FLENER : 063 / 23 22 24
- Jean VASSEUR : 0491 / 08 72 09
- Michel RONGVAUX : 063/ 23 91 82 & 0494 / 596 409

Responsable principale :
Patricia PONCELET, GSM. : 0474 / 75 47 27
Responsable secrétaire :
Myriam LOUTSCH : **fcinstitut@gmail.com**

Audition à l'Institut de Musique de Saint-Léger

Ce samedi 08 juin 2013, l'Institut de Musique de la Fanfare Communale de Saint-Léger organisait son audition de fin d'année académique 2012/2013. Cette audition n'est pas du tout un concours mais permet aux Parents, aux Proches, aux Amis de la société de se rendre compte du travail de formation effectué par ce département de l'asbl. Cette année, le jury était composé de la vice-présidente Mme Micheline Schmit, des responsables de l'Institut de Musique Mmes Patricia Poncelet et Myriam Loutsch et de Musiciens de la Fanfare.

Le président Michel Rongvaux dans son mot d'accueil a précisé : « *les élèves de l'Institut de Musique de Saint-Léger sont le réservoir de la Fanfare Communale* ».









Noces d'Or et de Diamant

15 août 2013.

Journée mémorable pour les deux couples qui fêtaient leurs Noces de Diamant et les 5 couples qui fêtaient leurs Noces d'Or. Après avoir été accueillis par les membres du Conseil dans la salle du Complexe sportif, décorée pour l'occasion de magnifiques montages floraux, les jubilaires ont pris place aux sièges d'honneur devant les élites de la Commune.

Le bourgmestre a retracé en quelques mots l'histoire de chaque couple et la Commune les a mis à l'honneur en leur offrant un plateau gravé, un bouquet de fleurs et l'extrait de son acte de mariage. Cette année, le Roi a tenu à féliciter les jubilaires en leur transmettant une missive personnelle.

La Brabançonne, jouée par l'Harmonie Ste Cécile de Saint-Léger, n'a pas manqué de donner encore plus de solennité à la cérémonie.

Et, bien sûr, la journée s'est terminée en musique par le verre de l'amitié.

Merci aux organisateurs et aux bénévoles qui ont fait de cette journée un magnifique souvenir pour tous.





* M. Robert RONGVAUX
 et Mme Simone DUJARDIN
* M. Willy GRATIA
 et Mme Marie-Anne DOMINICY





* M. René DECOLLE
 et Mme Marie SIMONET
* M. Bernard COLLIGNON
 et Mme Marie FRADCOURT
* M. Michel LEBRUN
 et Mme Claudine MASSIN
* M. Robert MIGEAUX
 et Mme Geneviève GOBERT
* M. André GEORGES
 et Mme Marianne GREGOIRE







La Plaine

Du 22 juillet au 16 août, la *plaine* a, une fois encore, pris des allures de *pleine* détente. Jeux, animations sportives, balades, bricolages en tous genres ... la plaine avait pris ses quartiers d'été.

Depuis plusieurs années déjà, l'administration communale de Saint-Léger organise une plaine d'été destinée aux enfants résidant sur l'entité de Saint-Léger, aux enfants fréquentant une école de l'entité ou encore aux enfants en vacances chez des parents habitant la commune. Et c'est ainsi que nous avons compté 149 inscriptions chez les "grands" et 30 chez les "petits".

Durant ces semaines, différents thèmes ont été abordés : « Le tour du monde », « L'artisanat», « Émissions TV »...
Tous les enfants ont participé à l'opération proposée par la Province de Luxembourg et sont allés à Houtopia pour faire une "Balade dans l'assiette". Les enfants ont pu faire de petites expériences sympas... "*cap ou pas cap de manger un petit ver ?*"**.**

La météo joue toujours un rôle important dans la planification des activités, mais ce n'est pas un souci pour les animateurs... des activités de "rechange" sont toujours prévues !

Nous tenons à remercier les particuliers qui ont donné leur temps, bénévolement, pour venir à la rencontre des enfants. MERCI à

* Isabelle et Bernard Saintmard pour l'initiation à la danse Country,
* Sébastien Jacquemin, en coopération avec l'ADEPS, pour l'initiation au Tennis de Table,
* Les "Gourmandises" pour des ateliers découvertes du métier de boulanger,
* Elvira pour le montage d'un superbe film fait sur base de photos prises durant la semaine,
* Mélanie Pierre et Angie Rongvaux qui ont renforcé l'équipe d'animateurs le jour de l'excursion.







La Plaine

Toutes les photos sont disponibles sur le site de l'Accueil Temps Libre:
https://sites.google.com/site/atlsaintleger/photos-plaine-2013

























Un été à Saint-Léger

21 juillet 2013

Une idée originale pour célébrer la fête nationale et la prestation de serment de notre nouveau Souverain !



Conchibois









Simsalgrim !

Animation-lecture pour les enfants dans la roulotte de la bibliothèque « À Livre Ouvert »

Un été à Saint-Léger











Initiation à la pêche











Miss Lac Conchibois 2013

« Mieux qu'une simple élection de miss, le concours de Miss Conchibois s'est révélé être un véritable spectacle. Une suite de différentes scènes parfaitement orchestrée autour d'un scénario étudié jusque dans ses moindres détails ». Tel est en substance la réaction d'un public rapidement tombé sous le charme. Une réaction qui a enthou-siasmé le Comité de gestion du Centre Sportif et Culturel de Saint-Léger et les jeunes léodégariens, organisateurs de l'événement et de la Beach-Party qui a suivi l'élection.

Le jury était présidé par Georges Behin, le directeur de la maison de Tourisme de Gaume, entouré de deux dames, Michèle Clausse la coiffeuse et Renée Roland une proche des médias ainsi que de Frédéric Wanlin, le professeur de musique de Nassogne et Robin Rosman, le coiffeur de Wolkrange, celui-là même qui a appris aux candidates à évoluer sur scène. Le danseur Pierre Monhonvalle, alias *Pitt*, s'est chargé de mener l'épreuve de danse.

Merci également aux plongeurs du Sub Aqua Club Athus et aux bénévoles de l'ASBL et du Syndicat d'Initiative qui ont contribué à la réussite de cette soirée mémorable, point d'orgue du **30e anniversaire du Complexe sportif de Saint-Léger**.













Miss Lac Conchibois 2013



Et si **Justine SIMON, la Miss 2013, sa dauphine Marie HENROTTE et ses demoiselles d'honneur Camie LE-BRUN et les sœurs Ségolène et Émeline KROËL** ont reçu autant de cadeaux de grande qualité, c'est grâce à la générosité de sponsors. Des sponsors que le Comité organisateur tient à remercier et dont voici les noms : *Milady parfumeries exclusives,* Shopping Cora Messancy; *Hair Correction*, Saint-Léger; *Brin de beauté*, Signeulx,; *À un cheveu près*, Châtillon; *Envie de Pl'Hair,* Saint-Léger; *Coiffure Robin Révolution*, Messancy; *Sunny Solarium*, Messancy; *The Phone House*, Shopping Cora Messancy; *Pompes funèbres BRESSART*, Ethe; *Restaurant Incognito*, Virton; *Anaïs,* Shopping Cora Messancy; *Boucherie Dropsy*, Saint-Léger; *LéLys créations florales*, Saint-Léger; *Coiffure Création*, Châtillon; *Equiform para pharmacie,* Shopping Cora Messancy; *Bijouterie Deboulle,* Shopping Cora Messancy; *Jeans'Rock,* Shopping Cora Messancy; *Boulangerie pâtisserie RIGA*, Arlon.









Un bravo particulier aux jeunes de la Commune qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous offrir une magnifique Beach-Party !
Un grand MERCI à vous tous.





Nouvelle discipline au Complexe sportif

Dès le 19 septembre 2013

Envie de vous détendre ?
Venez découvrir le yoga !



Avec Annick SIMONET, passionnée de Yoga depuis plus de 10 ans et diplômée de l'école de formation à l'enseignement du yoga.

- Le jeudi à 19H3O cours de kundalini yoga
- Le vendredi à 10H00 cours de hatha yoga

Début des cours pour débutants et yogis confirmés le jeudi 19 septembre à 19H30 au Centre sportif de Saint-Léger.
Première séance découverte gratuite.

Prix de 7 euros par séance et carte de 10 séances à 60 euros.

Pour tous renseignements et informations complémentaires : Annick SIMONET : 0497/034 659 - **asimonet@voo.be**

Cyclisme

ST LEGER 29 SEPTEMBRE 2013

2e GRAND PRIX DES POTELLES

COURSES CYCLISTES SUR ROUTE

Catégories	Départs
Minimes 8 à 11 ans	11 heures
Aspirants 12 ans	12 heures
Aspirants 13 ans	13 heures
Aspirants 14 ans	14 heures
Débutants 15-16 ans	15 heures 15

Prix des débutants offerts par les assurances TASSIGNY – Arlon

Buvette et petite restauration

VENEZ NOMBREUX ENCOURAGER NOS JEUNES CYCLISTES

Mise à l'honneur

Comme chaque année, notre Commune met ses sportifs à l'honneur ! Soit parce qu'ils sont champions, soit parce qu'ils ont accompli une belle performance sportive.

- Les benjamins du club de football de Saint-Léger, entraînés par Bruno SOSSON,
- David CYLNY du club d'escrime d'Ethe Virton,
- Le cycliste Châtillonais, Johan MARTHE, 14 ans,
- L'équipe réserves du club de football St-Louis de Saint-Léger.

Bravo à vous tous, sportifs, bénévoles et parents, qui encouragez le sport sur notre Commune



Tennis et Médecins Sans Frontières

Le tournoi du Tennis Club Saint-Léger qui s'est déroulé du 1 au 11 août a, comme à son habitude, rencontré beaucoup de succès auprès des tennismen et women locaux. C'est ainsi que 230 inscriptions ont été enregistrées cette année.

Surfant sur sa popularité et sur le dynamisme de son comité, le club a organisé une soirée caritative.
Un chèque de 750 € a ainsi été remis à Alain RAULT, Samuel RAULT, Rudy CURVERS et Rens KOREVAAR qui participent au Tour For Life. Leur but est de récolter 12.000 € qu'ils verseront entièrement à Médecins Sans Frontières. Ce don du Tennis leur permet de dépasser les 10.000 € et de se rapprocher ainsi de leur objectif.

Pour plus d'informations sur le Tour For Life ou si vous voulez soutenir leur action, surfez sur **http://www.tourforlife.be/Equipes_2013**.
Pour tout renseignement sur le Tennis Club Saint-Léger (cours pour jeunes, adultes, réservation des terrains, affiliation au club...), veuillez contacter son président :
Stefan LAHURE au 0496/209721.





Je cours pour ma forme

Au terme de la 3e session du programme « Je Cours Pour Ma Forme », tous les participants ont réussi le test final, dans la catégorie 0-5 km et 5-10 km, sous un soleil de plomb pour les uns, sous une « drache » nationale pour les autres.

Bravo à tous !





Tournoi communal de football

Le vendredi 16 août 2013, les 3 équipes de football de notre entité se sont retrouvées à Meix-Le-Tige pour disputer le tournoi communal.
C'est dans une ambiance conviviale que l'URSL Saint-Léger a remporté ce tournoi. La coupe passe donc du stade de l'ES Châtillon, en 2011, à celui de l'URSL Saint-Léger.

La coupe sera définitivement attribuée à l'équipe qui remportera le tournoi 3 années consécutives.

Merci à tous les sportifs pour leur présence et leur engagement.



VIE TOURISTIQUE



Chambres d'hôtes labellisées !

ISACHRI fait officiellement partie des premiers labélisés « Wallonie Destination Qualité » par le Commissariat Général au Tourisme ! Après le lac de Conchibois, actuel seul pavillon bleu de Wallonie, Saint-Léger continue sur son offre de qualité avec les hébergements touristiques.

Remise des labels
« Wallonie Destination Qualité »
27/06/2013

« Le label « Wallonie Destination Qualité » représente pour les chambres d'hôtes ISACHRI la reconnaissance officielle de nos efforts depuis plus de 4 ans, perpétuellement orientés vers la satisfaction et le bien-être de nos hôtes.

La fidélisation de certains de ceux-ci équivalait déjà pour nous à une évaluation positive. Le label apposé sur notre site et sur notre maison permettra à ceux qui ne nous connaissent pas encore d'être mieux éclairés sur l'esprit de notre projet de chambres d'hôtes.

Isabelle STAELENS-SAMAIN »





Abeille de Cristal

D'après VDE, l'Avenir

Saint-Léger reçoit un titre wallon et bruxellois de « champion toutes catégories » qui couronne son action hors pair menée envers l'abeille.

Musée de l'abeille à Lobbes. La proclamation a lieu en présence du ministre wallon Paul Furlan. Et le speaker d'annoncer : *« Saint-Léger est déclaré champion toutes catégories.»*

Cette proclamation met à l'honneur les villes et communes ayant mené des actions en faveur des abeilles depuis de nombreuses années.

Cinq communes à l'honneur

Pour mieux comprendre la valeur du titre accordé à Saint-Léger, il faut savoir qu'il a été décerné par l'Union des fédérations d'apiculture de Wallonie et Bruxelles (UFAWB). Chaque année, les votes des membres de l'UFAWB qui regroupe plus de 1.500 affiliés attribuent une **« Abeille de cristal »** à des communes pour les activités qu'elles ont menée dans le cadre du plan Maya durant l'année écoulée. Et cela dans quatre catégories. À savoir les actions en faveur d'un environnement «abeilles admises», la sensibilisation de la population aux pollinisateurs, la promotion de l'apiculture et l'aide au développement à l'apiculture locale.

Ces quatre abeilles ont été remises respectivement à Grez-Doiceaux, Manage, Namur et Tournai. Quant à la commune de Saint-Léger-en-Gaume, elle a été élue **Championne toutes catégories**.

Un travail partagé et de longue haleine

Le *Monsieur Abeilles* qu'est l'échevin Philippe LEMPEREUR ne boude pas sa fierté et son bonheur. *« Je suis super-fier. C'est la concrétisation d'un travail de longue haleine.»*

Et d'évoquer un projet qui a germé en 2006 dans une optique environnementale et touristique. Et d'évoquer aussi le succès des Fêtes du Miel, la création de produits à base de miel, d'un rucher école, de prés aux fleurs mellifères et de vergers, d'emplacements pour apiculteurs, du parcours du miel, de concours de ruchettes.

M. LEMPEREUR souligne que «ce prix est la récompense du travail de toute une commune, de ses associations, de ses habitants qui décorent le village sur le thème du miel et en adoptent le concept.».

Jamais Saint-Léger n'aura si bien mérité son titre de « Village du Miel ».



Faites du Miel

Programme :

Conférences :

- **9H00 : « Réaliser un hydromel de qualité »** conférence à destination du grand public et apiculteurs souhaitant réaliser leur hydromel. **Conférence animée par Jean-Luc GRIBAUMONT**
- **10H00 : « L'apiculture biologique - Le miel bio : Mythes et réalités »** Expériences dans la conduite de ruches, la construction naturelle des cadres de cire et la récolte de miel. **Conférence animée par Roger DAMME**
- **11H00 : « Suivre son rucher en respectant les principes de l'agriculture biodynamique. ».** Cette présentation vous fera découvrir les bases de l'agriculture biodynamique (initiée par Rudolf Steiner) qui tiennent comptes des rythmes lunaires, planétaires et zodiacaux et comment utiliser concrètement la biodynamie tout au long de l'année apicole. **Conférence animée par Jean-Marie DEOM**

Visites de Ruchers :

- de 13h30 à 18h00 (par groupes, toutes les 30 min).
- Visites de ruchers à destination des apiculteurs à 15h00.

Marché aux produits de la ruche :
dès 9h00 (à destination des apiculteurs et du grand public)

- ASBL de promotion : Cari ASBL, Promiel ASBL,
- Produits de la ruche : gelée royale, pollen, propolis, pain d'épices, bougies, alcool, vinaigre, hydromel, chrysomel, limomel...
- Ruches vitrées, animations pédagogiques diverses dans chaque stand
- Miels : bourdaine, miels bio, luzerne, fleurs, acacia, ronces, sapin, châtaignier, lavande, tilleul, luzerne, miel de transhumance,…
- Matériel d'apiculture
- Produits artisanaux (pâté gaumais, vin de fruit, charcuterie gaumaise, chocomiel,…)
- Bière au miel : La Butineuse
- Pâtisseries au miel : Nid d'abeilles, pain au miel, ..



Foire aux artisans : dès 9h00
Démonstration et vente de : gravure sur verre, modelage de la terre (abeilles), art floral, sculpture en bois (thème de l'apiculture), céramique, perle de verre, travail du tissu, aquarelles, pralines au miel,…

Animations diverses :

- Animation pédagogique autour du miel dans la roulotte de la Bibliothèque « A Livre Ouvert »
- le parcours du miel : parcours didactique et pédagogique
- Démonstration de confection de pâtisseries au miel
- Jeux didactiques à destination des enfants et ateliers récréatifs
- Clowns sculpteurs de ballons
- Animation pédagogique dans chaque stand, visite de ruchers

Parcours du miel

Parcours libre et familial de 8,5km au départ du lac de Conchibois : découverte du parcours du miel composé de 13 panneaux didactiques, du rucher école, du verger didactique, du jardin pédagogique partagé...

Bar et restauration : bar et petite restauration toute la journée.

- Menu adulte à 18 € : - Suprême de pintade aux mirabelles, sauce à la Rulles blonde et miel de Gaume, Dessert – Café.
- Menu enfant à 9 € : Boulette –pommes grenailles– Dessert.

Inscriptions souhaitées pour le 10 septembre chez Francine Gobert– 063 239056.ou 0032 (0) 471/66 96 18

Renseignements et informations :

Philippe LEMPEREUR, Échevin - 0032 (0) 498/21.07.27

Groupe facebook : « fête du miel Saint-Léger »

Accès : Autoroute E 411, sortie 31, village de Saint-Léger, lac de Conchibois

PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

CEB

Le mardi 25 juin, au Complexe sportif, tous les enfants des écoles primaires de l'entité ont été reçus pour la première fois par le Conseil communal de Saint-Léger.
Après un discours du Bourgmestre et des deux directeurs d'école, les jeunes adolescents ont reçus des mains des élus, leur certificat d'études primaires et un chèque livre d'une valeur de 15 €.
Un moment convivial qui a réuni parents, enfants et responsables communaux.
Une étape importante qui marque la fin d'un cycle et le début d'une nouvelle aventure scolaire pour nos jeunes. ***Bon vent à tous !***

Les élèves ayant reçu le CEB sont :

- Classe de **Madame Anick LIEFFRING**
 École communale de Meix-le-Tige
 - Océane BAUER
 - Mathis COLLOT
 - Coline DENYS
 - Simon HICK
 - Nicolas KEMP
 - Émile MANES
 - Pénélope SAISELET
 - Alexis SIMON
 - Gaël THIRY
 - Emma VAN LOO
 - Héloïsa VAN LETTOW-VORBECK
- Classe de **M. Jean-Yves VÉRITER**
 École libre de Saint-Léger
 - Ilona BAUDOIN
 - Bryan BENSACI
 - Noah DEPIENNE
 - Emmanuel GEORGES
 - Clara GRESSE
 - Salomé GRESSE
 - Alexia GUIOT
 - Antoine GUIOT
 - Juliette LANCIERS
 - Guillaume MIGEAUX
 - Emma OTJACQUES
 - Ivana PENNEQUIN
 - Lucas SGUARIO
 - Guillaume SPRONCK
 - Savanah TOUSSAINT
 - Alexis VAN BRACKEL
 - Loris VAN BRACKEL
- Classe de **Monsieur Yannick NIZET**
 École communale de Saint-Léger
 - Thomas CAILTEUX
 - Clément CAPON
 - Clara COLACINO
 - Aude EMONDS
 - Théo HUEGENS
 - Marina JANES
 - Merlin KASHUMOV
 - Edison MEMISI
 - Manon RONGVAUX
 - Elga SUKIQI
- Classe de **Monsieur Vincent COLLIN**
 École communale de Châtillon
 - Julien ANTOINE
 - Gauthier BILOCQ
 - James GASPARD
 - Elsa LEBLEU
 - Joachim PAQUIN
 - Yohan PECHEUR
 - Donovan ROBERT
 - Noah SVERZUT

École communale de Châtillon, cycle 5-8 ans

Découverte de la technique du recyclage de papier avec les résidents du Fourneau David.

Lors de la précédente édition du bulletin communal, vous avez constaté que l'expérience en psychomotricité des enfants de 3e maternelle avec les résidents fut une belle révélation. Nous voulions continuer ces beaux échanges.

Cela c'est imposé, lorsqu'un ancien élève de l'école, Denis, a fait son stage à la résidence. Il nous a demandé de garder les chutes de papier de couleur pour les donner aux résidents. Nous l'avons fait et nous nous sommes demandé ce qu'ils en faisaient.

Avec toutes ces petites chutes de papier de couleur destinées à la poubelle, les résidents produisaient de nouvelles feuilles de papier. Nous avons voulu savoir comment cela se réalisait et nous les avons invités à venir nous apprendre cette technique.

Nous avons partagé cet échange avec les enfants de 1ère et de 2e primaires lors des séances du cycle 5-8 ans.

Nous avons clôturé ces séances par une petite exposition à l'école…

Nous voulions une fois encore partager avec vous ces beaux instants d'apprentissages, d'échanges et de tolérance.

Les voici en quelques photos…





Madame Virginie et ses élèves tiennent vraiment à remercier madame Anne-Sophie (institutrice de 1ère et 2e primaires, Danièle et Amélie (éducatrices au Fourneau David), les enfants du cycle 5-8 ans et les résidents pour ces beaux moments de complicité.

Patro Saint-Léger

Patro de St Léger ASBL - Reprise des activités le 22 septembre



L'année 2013 fut une date clé dans l'histoire de notre mouvement de jeunesse. Après un arrêt d'activité de plus de deux ans, c'est une nouvelle naissance, avec une toute nouvelle équipe d'animation et un comité d'anciens, qui a vu le jour...

Et le succès est au rendez vous ! Plus de 35 enfants ont participé à notre mini camp de juillet.

Aujourd'hui, 14 animateurs encadrent vos enfants, répartis en 3 sections d'animation et une section de préanimateurs.

Envie de nous rejoindre ?

VENEZ faire notre connaissance à notre stand de la fête du miel, ce 15 septembre

Reprises des activités le samedi 22 septembre à 13h30 au local Patro

Des questions ?
N'hésitez pas à nous contacter

Présidence :	Philippe Lempereur	0498/21 07 27
Vice présidence :	Alan Arnould	0472/71 14 10
Secrétariat :	Axelle Cravatte	0494/82 64 95
Trésorerie :	Hardy stéphane	00352621492106

Retrouvez l'agenda des animations et vos animateurs sur :

http://patro-saint-leger.xooit.be

Province de Luxembourg

La Province de Luxembourg peut vous aider à financer vos études supérieures !



La Province de Luxembourg accorde des prêts aux étudiants domiciliés sur le territoire provincial, bénéficiant ou non d'une bourse d'études, qui éprouvent des difficultés pour subvenir aux frais de leurs études supérieures.

Les études concernées sont les études de formation générale, technique, professionnelle et autres, de niveau supérieur, y compris les études faites à l'étranger.

Sont exclus du bénéfice des prêts, les cours par correspondance et les cours du soir.

Le montant maximum annuel est de 3.000 € par étudiant. Le prêt consenti sera remboursé avec intérêt à partir de la seconde année qui suit la fin des études. A titre indicatif, pour l'année 2013-2014, le taux est de 2,57 %. Il est revu chaque année.

Les montants à attribuer sont fonction de la situation personnelle et familiale du candidat. Il sera tenu compte de tout avantage déjà obtenu par l'intéressé auprès d'autres organismes accordant des bourses ou des prêts d'études.

Pour l'année scolaire 2013-2014, les demandes de prêt doivent être adressées à Monsieur le Greffier provincial avant le 31 octobre 2013. Les demandes seront obligatoirement introduites au moyen du formulaire disponible sur le site Internet de la Province de Luxembourg (sélectionnez la rubrique « Social » puis cliquez sur « Jeunes ») ou auprès de l'administration provinciale.

Le règlement est également consultable sur le site Internet.

PROVINCE DE LUXEMBOURG
www.province.luxembourg.be
063/212.753.

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

23.04.2013 : DIDELON Lucie, fille de Guillaume et de BLAISE Déborah
07.05.2013 : VAN ROMPU Lylou, fille de Jérôme et de MATHIEU Sabrina
09.05.2013 : NKUEMBE Victor, fils de Maloba Wa Kilamba dit Landry et de Koroblewska Natalia
14.05.2013 : DEPIENNE Alexia, fille de Benjamin et de THIRY Lindsay
21.05.2013 : MUSTY Lucie et Alice, filles de Steve et de CLINQUART Françoise
31.05.2013 : HISSETTE Ethan, fils de Mathias et de BOOMGAERT Stéphanie
04.06.2013 : NAVIAUX Léa, fille de Benjamin et d'ANDRES Préscillia
06.06.2013 : CHEDID Christophe, fils de Nabil et de KHOURY Elsy
11.06.2013 : SALERNO Sofia, fille de Gaëtan et de IAPICHINO Laetitia
17.06.2013 : GRUSLIN Kimberley, fille de Michaël et de PAUL Fabienne
21.06.2013 : BILOCQ Sophie, fille de Kévin et de PERLEAU Céline
26.06.2013 : LECOMPT Anouck, fille de Damien et de LANGEN Christine
10.07.2013 : FORIERS Gabriel, fils de Marc-Laurent et de GROSJEAN Valérie
10.07.2013 : GEORGES Alice, fille d'Alexis et de VAN BRANTEGHEM Bérengère
16.07.2013 : THIRY Phoebe, fille de Grégory et d'ANTOINE Cindy
18.07.2013 : THIRY Clarisse, fille de Didier et de GUEBELS Catherine
04.08.2013 : BROSIUS Lili, fille de Benoît et de PAILLOT Amélie

Mariages

06.07.2013 : LANNOY Valérie et GONZALEZ VALDES Frédéric
20.07.2013 : RASQUE Isabelle et ANSAY Jean-Luc
27.07.2013 : GIANNINI Christel et HERMAN Albin
03.08.2013 : WILMET Ciji et NAVEAUX Patrice
24.08.2013 : SOBLET Marie-France et QASEM Johan
24.08.2013 : GONCALVES de JESUS Elandia et PONCE Denis

Décès

17.05.2013 : BILOCQ Huguette veuve de RONGVAUX Raoul
06.06.2013 : PECHON Philippe époux de STOCQ Marie-Thérèse
13.06.2013 : WARNIMONT Jacques célibataire
10.06.2013 : KOHL Jérôme époux de WILTGEN Patricia
18.07.2013 : VERHAEGEN Marcelle veuve de MALFROID Henry
24.07.2013 : FOSTY Maddy épouse d'HENRY Pol
27.07.2013 : ZINTZ Lina épouse de BRESSARD Robert

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Septembre 2013

15/09/2013
Fête du Miel
Org. : Échevinat du tourisme

15/09/2013
Concert de l'Harmonie Ste-Cécile à la Place d'Armes de Lux-ville à 16h00
Rens.: Clément BRESSARD 0495 69 66 59

Octobre 2013

05/10/2013
Concert de l'Harmonie Ste-Cécile à Marche-en-Famenne à 20h00
Déplacement en Bus, possibilité d'accueillir quelques membres avec nous.
Infos et réservations : Clément BRESSARD 0495 69 66 59 ou Henriette PECHON 0476 31 47 40

12/10/2013
« La choucroute de la fête » Soirée dansante au Cercle Saint-Louis. 20h00
Inscriptions : Clément BRESSARD 0495 69 66 59 ou Henriette PECHON 0476 31 47 40.

18/10/2013
Meix-le-Tige
Bal de la fête organisé par le CDJ
Rens. : Coralie MAHIN 0498/75.90.25

18/10/2013 au 20/10/2013
Week-end moules.
Organisé par le club de football de Meix-le-Tige
Rens.: Pascal GILLES - 063 21 87 44

19/10/2013
Meix-le-Tige
Bal de la fête
Rens. : MAHIN Coralie 0498/75.90.25

19/10/2013
Concert de l'Harmonie Ste-Cécile à Stockem à 20h00
Rens. : Clément BRESSARD 0495 69 66 59

20/10/2013
Meix-le-Tige concert des Diapasons
Rens. : Coralie MAHIN 0498/75.90.25

21/10/2013
Meix-le-Tige
Verre de l'amitié, animations foraines et bar à bière spéciales
Rens. : Coralie MAHIN 0498/75.90.25

27/10/2013
SAINT-LEGER : 29e BOURSE AUX JOUETS
Rue du Château, au Cercle Saint-Louis (à côté de l'Église)

Dépôt : Le samedi 26 octobre : de 10h à 12h et de 14h à 19h.
(Jouets et matériel de petite enfance propres et en bon état SVP)
PAF : 2,5 par liste (maximum 3 listes de 25 articles) + 10% de la vente
Au profit d'une association sociale régionale.

Vente : Le dimanche 27 octobre de13h30 à 16h30

Reprises des invendus : Le dimanche 27 de 17h30 à 18h30
Organisation : ONE (VF).
Rens. : 063/23.96.05 - 0479.684.998

Novembre 2013

08/11/2013
« Le GRAND QUIZZ DE SAINT-LÉGER »
2e édition au Cercle Saint-Louis à 19h00
Infos et inscriptions : Clément BRESSARD 0495 69 66 59 ou Henriette PECHON 0476 31 47 40 ou www.hrsc.be

23/11/2013
Repas de la Saint-Cécile organisé par la Fanfare Communale de Saint-Léger.
Rens. : Michel RONGVAUX 063/23.91.82 - 0494/596 409

Décembre 2013

08/12/2013
Repas choucroute organisé par la Fanfare Communale de Saint-Léger
Rens. : Michel RONGVAUX 063/23.91.82 - 0494/596 409

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05



Ma Cuisine (30) Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

OPTIQUE GOFFINET

Grand'Place, 6
6747 SAINT-LEGER
Tél. 063/23 92 21

Du lundi au vendredi 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h - Egalement sur RDV

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

ENVIE DE PL'HAIR
SALON DE COIFFURE
LUNDI - MARDI - VENDREDI
9H - 12H/13H30 - 18H
MERCREDI FERMÉ
JEUDI
14H - 20H
SAMEDI
9H - 12H/13H30 - 16H30
TÉL. 063 22 08 88
AVEC ET SANS RENDEZ-VOUS



N°2, Rue Godefroid Kurth - 6747 Saint Léger
Hommes - Dames - Enfants

En congé du 09 au 21 septembre

Poncelet Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be

Votre conseiller en communication: Mr Roland Crosset